



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Filière sportive

Question écrite n° 41593

Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports sur le livre blanc de la fédération nationale des enseignants territoriaux des activités physiques et sportives. Les professionnels territoriaux des APS interviennent dans le secteur des clubs. Ils signalent les problèmes d'ordre juridique (réglementaire) liés à leur intervention dans le milieu associatif, par exemple, les conditions de cumul des rémunérations. Il lui demande de préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle à l'égard de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41593

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 1996, page 4062